

En effet, les débris de ce bronze vénérable ne devaient pas se trouver parmi les substructions du monument qui l'abritait, car, certainement, ils auraient été découverts durant la longue période comprise du iv^e au xvi^e siècle, où les restes de cet édifice furent démolis et utilisés comme ceux de tous les autres monuments antiques qui servirent alors de carrière de pierres à bâtir, d'où furent extraits la plupart des matériaux qui entrèrent dans la construction de nos anciennes églises et autres monuments du moyen âge et de la période burgonde et carlovingienne. Alors on les auraient impitoyablement utilisés et fondus pour les convertir, comme tant d'autres monuments de la même époque, soit en monnaie, soit en ustensiles et objets de toute nature ; et assurément personne alors n'aurait songé à les conserver à la postérité.

Comme les tables de Malaga, de Salpensa et d'Ossuna, la *Table Claudienne* a dû être enfouie à la suite de quelque grave événement, peut-être aux temps de la prise de Lyon par Sévère, ce qui l'a sauvée, du moins en partie.

Ces débris ne se trouvaient pas, non plus, sur l'emplacement de la maison de Roland Gribaud, puisqu'ils furent découverts postérieurement à sa construction.

Si nous laissons de côté ces deux emplacements, nous voyons que l'endroit cherché ne peut se trouver qu'en dehors et au midi de l'ancien cloaque romain, sur le sol occupé par les maisons portant actuellement sur la rue du Commerce les n^{os} 17, 19, 23, 25 et 32, ainsi que sur la partie de cette voie publique située au droit de ces immeubles, parcelles dont la réunion forme l'ancien carré de vignes de la Vinagère.

A la page 63 des *Inscriptions antiques de Lyon* se trouve le passage suivant que nous relevons à cause d'une erreur manifeste :